

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
28/01/2022

L'an deux mille vingt deux et le 10 février à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Présents : M.SANS (Proc.) , Mme GERARD,
M.RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M, AMOUROUX,
Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM ROQUEBERT,
CELLIER, DESHONS , EVIN, Mmes COURTOUX ,
SANDY, AGUILA .

Absent excusé : M. LIVOTI (Proc. M. SANS)

Monsieur EVIN Franck a été élu secrétaire.

D.C.M : N° 2- 8

Restructuration Réseau Téléphone Ecole

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le réseau « fibre » est installé à Boussens et qu'il y a lieu de raccorder les bâtiments communaux et notamment le site de l'école.

Il ajoute qu'il serait opportun de profiter de la situation pour restructurer le branchement de ce site qui comporte l'école maternelle, l'école élémentaire, la cantine et le centre de loisirs avec des numéros et des abonnements différents. Il indique qu'il a contacté la société ALTSYNET de Cazères, spécialiste des modifications et adaptations des réseaux : téléphonique et internet en vue du branchement de la fibre.

La société ALTSYNET de Cazères s'est déplacée sur le site et propose une installation complète pour un montant HT de 4082,98 euros avec un abonnement unique à un tarif très inférieur aux précédents.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- de confier ces travaux à la société ALTSYNET de Cazères pour un montant H.T de **QUATRE MILLE QUATRE VINGT DEUX EUROS QUATRE VINGT DIX HUIT CENTS (4 082 € 98) ;**
- d'imputer la dépense à l'article 615232 du Budget Communal 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **15.02.2022**

En Mairie, le 14 Février 2022

Le Maire,
Christian SANS

